



REGLEMENT PARTICULIER

VELO CLUB DE SAINT-DENIS

« LA CLASSIQUE DES CANNES »

Dimanche 17 avril 2011

ITINERAIRE :

Départ Réel : Sainte Marie, Zone Aéroportuaire de Roland Garros, Rue Adolphe Pégoud, Direction Rond Point Duparc, vers ancienne RN2, Rond Point de la Mare, Bois Madame, Rond Point Tabur, à gauche Front de Mer vers la médiathèque de Sainte-Marie, Ravine des Chèvres, tout droit vers Franche Terre, rue Martin Luther King, à gauche rue du Grand Azier, à gauche intersection Grand Azier/ par RD 51 vers Sainte-Suzanne (cimetière), intersection RD51 / RN2002, à droite par RN2002 vers Mairie de Sainte Suzanne, Rond Point Quartier Français, Cambuston, Champ Borne par RD47, à gauche Chemin des Prêtres, La Cressonnière, Rivière du Mât les Hauts par RD48, vers Paniandy, Mairie de Bras-Panon par ancienne RN2, Bourbier les Bas, vers Saint-Benoît, à droite rue Hubert De Lisle, à gauche accès RN2 vers Sainte-Anne (église), à droite RD56, chemin Morange, à gauche RD3, Cambourg, à gauche RN2, vers Petit Saint-Pierre, Sainte-Anne, Saint-Benoît par RN2, à droite sortie Bourbier les Bas, Bras Panon – Mairie, Paniandy par RD48.1, RDM les Hauts, à gauche vers Saint-André, avenue de Bourbon, à gauche chemin Morin, à gauche rue Payet vers église Bras des Chevrettes, à gauche vers Chemin Deux-Rives, à droite vers Commune Ango, à gauche vers Commune Carron par Chemin Victor Bellier, chemin Maya, à droite par RD63, à gauche RD63 Bis, à gauche chemin de la Renaissance, à gauche chemin Monaco, vers le terrain de football de Bagatelle tout droit RD51 vers Sainte Marie, direction la Convenance par rue Manès, à gauche RN2002 vers Ste Marie Front de Mer, à gauche vers le centre ville, à gauche chemin Flacourt, à droite RD62 au rond point Tabur, à gauche vers Bois Madame, Rond Point de la Mare, Rond Point Duparc, à droite ZA de Roland Garros, à gauche rue Adolphe Pégoud.

Arrivée : Rue Adolphe Pégoud- Face à l'allée Rafale.

Parcours de 120 km.

CATEGORIES ET HORAIRES : Cat.1/2/3, Junior, Pass'Cyclisme Open,

➔ Réunion des directeurs sportifs obligatoire avec le jury des commissaires à 11h30.

- **Départ réel à 12h15.**

Arrêt de l'émargement : 15 minutes avant le départ.

DEPANNAGE : Une voiture technique par club pour Cat. 1/2/3, Junior, Pass'Cyclisme Open. Une voiture Technique Neutre sera mise en place par l'organisation, les clubs devront fournir les roues de dépannage.

VOITURES SUIVEUSES : La caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des commissaires, de la voiture Neutre, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. Un tirage au sort sera effectué avant le départ pour définir l'ordre des voitures techniques ayant un minimum de 3 coureurs par club.

L'organisateur demande aux clubs d'équiper leur voiture technique d'1 girophare.

RAVITAILLEMENT : A pied sur le côté droit de la chaussée, dans les zones prévues à cet effet. Il est interdit de ravitailler en voiture et en dehors des zones.

Les zones de ravitaillement sont les suivantes :

1/ RD 56 Chemin Morange

2/RN2002 Mairie de Bras-Panon jusqu'à RD48.1 Rivière du Mât les Hauts.

3/ Chemin de la Renaissance jusqu'au terrain de foot de Bagatelle.

ELIMINATION : Un délai d'élimination de 10 min après le groupe principal désigné par le Directeur de Course sera appliqué par les Commissaires. **Tout coureur doublé par le Camion Balai ne sera plus pris en charge par la sécurité de l'épreuve. Il sera mis Hors Course.**

PRIMES AU COUREURS :

Prix Montagne 1^{er} : 100.00 € + 1 Trophée

- PM Sommet chemin Morange
- PM Face Eglise Bras des Chevrettes
- PM Face au terrain de foot de Bagatelle
- PM Sommet chemin Flacourt 200m avant le radier

Points attribués : 1^{er} : 5pts, 2^{ème} : 3 pts, 3^{ème} : 2 pts, 4^{ème} : 1 pt. En cas d'exæquo le sommet de chemin Flacourt sera prépondérant.

Prix Thierry MAYEN : Rush 1^{er} : 100,00 € + 1 Trophée

- R1 Champ Borne face à l'église,
- R2 Sainte Anne : 200 m avant l'église RN 2,
- R3 Mairie Bras Panon au retour,

Points attribués : 1^{er} : 5pts, 2^{ème} : 3 pts, 3^{ème} : 1 pt. En cas d'ex æquo, le classement à l'arrivée sera prépondérant.

Primes à l'Arrivée : 1^{er} : 150.00 € 2^{ème} : 100.00 € 3^{ème} : 50.00 €

LA RONDE DE GILLOT

Circuit de 1,900 km dans la ZA de Roland Garros
CATEGORIES ET HORAIRES :

12h30 :	Poussin	2 T
12h45 :	Pupille	3T
13h00 :	Benjamin	5T
13h20 :	Pass'Cylisme /Cadet	45 min + 3 T
14h30 :	MIN, FEM (M/C/J/S)	30 min + 3 T

PRIX AU COUREURS : Pas de grille Fédérale.

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf pour les Espoirs et les Vétérans 1 et 2 où seul le premier sera récompensé.

DIRECTEUR DE COURSE : P. DE COTTE

COMMISSAIRES : J.D. GONNEAU, A. MAREUX, A. CHEFIARE, P. NATIVEL, Y. NATIVEL, K. DUDON, E. MARGUERITE.

CHRONOMETREUR : E. GOULJAR

ARDOISIER : M. BENARD

COMMISSAIRES RUSH/MONTAGNE : A. CHEFIARE, P. NATIVEL

DELEGUE FEDERAL : J.M. NOMARI

Pour tout autre point du règlement, se référer à la Réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.